

## UNE MAISON À FAÇADE EN PANS DE BOIS DES ANNÉES 1476-1479 À AUVILLAR (TARN-ET-GARONNE)

par Anne-Laure NAPOLÉONE  
et Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP\*

L'architecture médiévale en pans de bois est encore très méconnue en Lomagne, comme d'ailleurs dans la plus grande partie du Sud-Ouest. La conjonction d'un projet de restauration d'une maison au potentiel archéologique prometteur et des campagnes de datation dendrochronologiques lancées par le Service régional de l'Inventaire<sup>1</sup> a conduit à proposer Auvillar comme site de référence pour la consolidation des échelles de datation, dans une partie excentrée de la région, non couverte par les précédentes campagnes. Les circonstances incitaient à une action rapide, Auvillar étant une agglomération dont le patrimoine bâti avait été dévasté, durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, par des destructions qui avaient fait disparaître plus de la moitié de ses demeures médiévales. Or la restauration projetée concernait une des dernières maisons médiévales de la ville, qui plus est vide et vierge de toute intervention depuis plusieurs décennies. Par ailleurs, l'étude de la maison s'inscrivait naturellement dans le cadre des enquêtes en cours sur la construction en pans de bois dans la région, bien commencée en Quercy (notamment à Cahors), dans le Tarn (Labruguière, Sorèze) et en Haute-Garonne (à Toulouse), en amorçant la prise en compte du Tarn-et-Garonne.

Les conditions de la recherche ont été optimales, une étude archéologique des élévations de l'édifice ayant pu être conduite, sans contrainte, par les auteurs de cet article, avant prélèvement des échantillons de bois à dater<sup>2</sup>. Par ailleurs, un suivi des travaux a pu être assuré, autorisant la collecte de données complémentaires. Les résultats de l'étude ont été intégrés au projet de restauration de la maison, qui s'est déroulée de l'automne 2011 à l'automne 2012.

### **Auvillar : un castelnau transformé par une opération d'urbanisme planifiée**

Auvillar est postée sur un site privilégié, qui domine un point de passage de la Garonne. Son origine remonte sans doute au moins au XI<sup>e</sup> siècle, bien que certains aient voulu – sans preuves concluantes – lui attribuer des antécédents gallo-romains. Elle est en effet attestée comme chef-lieu d'une vicomté indépendante, détachée de la vicomté de Lomagne, grand fief de la Gascogne orientale : Odon I<sup>er</sup> serait le premier vicomte de Lomagne et d'Auvillar, avant 1070. Acquisée par le roi Philippe-le-Bel en 1301, qui la donna à Arnaud de Goth frère du pape Clément V, elle passa ensuite par mariage à la maison d'Armagnac, où elle resta jusqu'en 1471. Après quelques décennies dans la maison de Foix, elle passa aux Albret en 1525, de là à la maison de Navarre, puis – à l'avènement d'Henri IV – au domaine royal. En revanche, elle resta rattachée du point de vue juridique à l'Agenais jusqu'à la fin

---

\* Communication présentée le 29 mars 2011, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2010-2011 », p. 309.

1. Actuel Service de la connaissance du patrimoine de la Région Midi-Pyrénées.

2. Il nous est agréable de remercier ici les propriétaires, monsieur et madame Marc Henry Paquin, qui nous ont laissés libre accès à l'édifice et carte blanche pour les relevés.

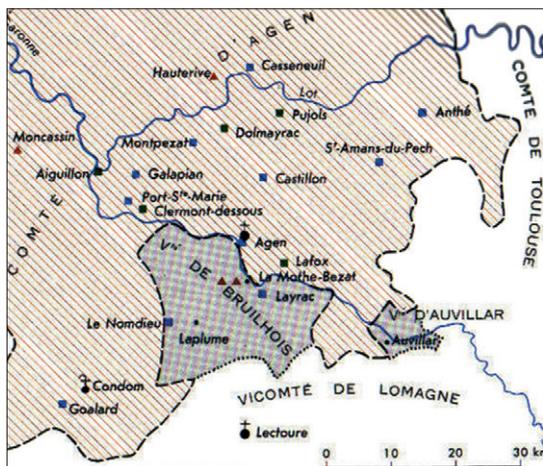


FIG. 1. CARTE HISTORIQUE SITUANT LA VICOMTÉ D'AUVILLAR.  
Extrait de Agenais, Condomois, Bruilhois, Jean BURLAS (dir.),  
*Atlas historique français*, Paris, CNRS, 1979, pl. V.

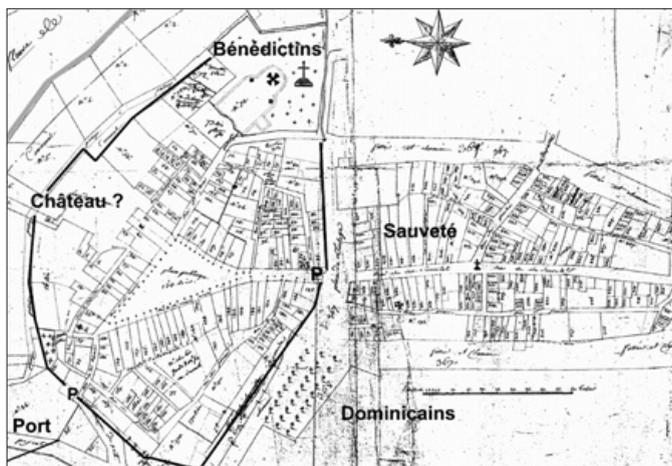


FIG. 2. AUVILLAR : STRUCTURE DE LA VILLE SUR FONDS DE PLAN DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE.  
A.D. de Tarn-et-Garonne, 3E 008 CC20.

de l'Ancien régime. Auvillar est donc sur une terre de confins, faisant face au nord au Quercy, qui commence au-delà de la Garonne, touchant à l'ouest à l'Agenais, qui y a implanté sa bastide la plus orientale (Valence d'Agen), et adossée au sud à la Lomagne, terre gasconne (fig. 1).

La précocité de ses coutumes témoigne de son importance : sans doute accordées avant le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, vers 1135, elles furent mises par écrit en 1265<sup>3</sup>. Le chiffre de sa population est inconnu au Moyen Âge et seule l'étendue de la ville peut en donner une idée, ainsi que l'existence d'un couvent de Dominicains, dont la présence est attestée en 1275<sup>4</sup> : en effet, les frères prêcheurs ne s'établissaient que dans des agglomérations d'une taille suffisante pour assurer leur subsistance. Celui-ci n'était pas négligeable, nombre de vicomtes et de vicomtesses de Lomagne l'ayant choisi comme lieu de sépulture au XIV<sup>e</sup> siècle.

La structure de la ville est complexe (fig. 2). Elle comprend deux quartiers sur la colline : la vieille ville, autour de la place de la halle, et, au sud de celle-ci, la Sauvetat, quartier allongé d'axe nord-sud. Au bord du fleuve s'étire le quartier du Port, de part et d'autre de la chapelle Sainte-Catherine ; son origine est médiévale et son activité dominée autant par le trafic fluvial que par la présence, très ancienne, d'un point de passage de la Garonne. La vieille ville est un castelnau, ultérieurement agrandi par une extension planifiée, au sud. Les pôles de développements sont aisés à reconnaître : un château et un établissement monastique. Édifié au nord, à l'aplomb de la falaise, le château a disparu depuis longtemps et il n'en reste aucun vestige<sup>5</sup> ; seule la place plantée de marronniers en garde le souvenir. À l'est s'élève toujours le prieuré bénédictin, dépendance de l'abbaye du Mas-Grenier, qui fut fondé au plus tard dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, l'existence d'au moins deux portes, l'une au sud (remplacée par le beffroi classique), l'autre à l'ouest, et des tracés dans le parcellaire témoignent de l'existence d'une enceinte autonome pour la vieille ville<sup>6</sup>.

En revanche, la chronologie exacte des opérations d'urbanisme et de fortifications nous échappe. La Sauvetat est une extension planifiée au plan régulier, sauveté ordonnée autour d'une rue centrale et de deux ruelles latérales parallèles. En tout état de cause, elle existait en 1299, date à laquelle est cité « le faubourg de la Salvetat », en même temps que la « Ville neuve » d'Auvillar, sans doute l'urbanisation organisée autour de la place<sup>7</sup>.

3. François MOULENQ, *Documents historiques sur le Tarn-et-Garonne*, 1879-1894 (réimpr. Res Universis sous le titre, *Département du Tarn-et-Garonne. Documents historiques*, Paris, 1991, t. III, p. 347-348). Adrien LAGRÈZE-FOSSAT, *La ville, les vicomtes et la coutume d'Auvillar*, Montauban, 1868 (réimpr. Res Universis, 1990).

4. François MOULENQ, *Documents...*, t. III, p. 356.

5. Château, attesté au plus tard en 1248 : François MOULENQ, *Documents...*, t. III, p. 349.

6. Enceinte évoquée en 1228 : François MOULENQ, *Documents...*, t. III, p. 349.

7. François MOULENQ, *Documents...*, t. III, p. 350.



L'élément le plus remarquable de cet urbanisme est bien cette place entourée de couverts, ou « cornières », dont la forme triangulaire est inhabituelle, mais dictée par le site. Les parcelles sont à peu près perpendiculaires à chacun des côtés de la place et aux rues qui s'en détachent. La densité du bâti était à l'origine plus importante qu'il n'apparaît aujourd'hui, où de nombreux jardins ont remplacé des bâtiments, en particulier sur le flanc méridional, entre la rive sud de la place et le tracé de l'enceinte. L'atteste l'existence de ruelles (ou *carreyrous*) parallèles aux côtés nord et sud de la place<sup>8</sup> : celles-ci déterminaient donc des parcelles traversantes entre place et *carreyrou*, tandis que d'autres parcelles se développaient au-delà des ruelles, portant d'autres maisons. L'aspect actuel de la division parcellaire est donc trompeur, qui donne l'impression d'un découpage en lanières, du fait de la disparition de ces ruelles et de nombreuses réunions de parcelles.

Les couverts étaient autrefois beaucoup plus développés, comme le montre la comparaison entre les plans cadastraux de 1831 et de 2000 (fig. 3 et 4) : ils bordaient autrefois la rue de l'Horloge, au sud, et se refermaient aux extrémités est et ouest de la place : les circulations empruntaient les rues couvertes, sous les cornières, sans chercher à passer d'abord depuis les rues dans la place.

### Monographie de la maison de la rue des Nobles

La maison étudiée s'élève sur la rue qui reliait la place à la porte de la Fontaine, entrée ouest de la ville fortifiée ; celle-ci fut détruite en 1922<sup>9</sup>. La rue porte depuis peu le nom de rue des Nobles, mais fut longtemps appelée rue de la Triperie – nom qui est encore le sien sur le plan cadastral actuel. Elle était bordée par un grand nombre de maisons en pans de bois, dont deux seulement subsistent, la demeure objet de cet article, qui occupe la moitié occidentale de la parcelle B0 1 n° 190, et sa voisine. Les clichés du début du XX<sup>e</sup> siècle en témoignent et la comparaison des plans cadastraux montre de l'importance des destructions (fig. 5 et 6). Ils permettent de replacer cette intéressante maison dans son contexte, celui d'un probable lotissement de demeures plutôt étroites, maisons blocs composées d'un seul corps de logis.

#### *Les élévations extérieures*

Désormais isolée de la plus grande partie des constructions avoisinantes, la demeure laisse apparaître, outre sa façade principale, au sud, ses élévations nord et est, anciennement mitoyennes et abondamment reprises.

Au nord, seules les parties basses, en partie enterrées, bâties en briques cassées et brûlées, liées à la terre, pourraient être attribuées à l'état initial (fig. 7). La chronologie relative établie lors de l'observation des murs, à l'intérieur de l'édifice, montre en effet que ces maçonneries constituent la zone la plus ancienne de ce premier niveau. Au-dessus, l'élévation se poursuit par une construction en moellons de calcaire où s'intercalent quelques fragments de briques. La partie haute, enfin, est entièrement bâtie en briques liées au mortier, celles-ci étant cependant plus minces que celles qui constituent la partie basse. Dans ces trois phases, aucune continuité n'apparaît avec les maçonneries du mur en retour à l'est<sup>10</sup>. L'hétérogénéité de la construction laisse donc penser que l'édification s'est faite en phases successives, peut-être pour remplacer des murs mitoyens maçonnés ou en pans de bois détruits au coup par coup.

Le mur oriental montre également d'importantes reprises révélant trois principales phases de construction. La plus ancienne comprend les deux arcs en plein cintre qui ouvrent le rez-de-chaussée au fond de la parcelle<sup>11</sup> (fig. 8). Ces ouvertures, ainsi que la maçonnerie qui les entoure, sont bâties en briques entières ; certaines d'entre elles, mal cuites, se décomposent en poussière au contact de l'air et des intempéries. Un pilier est lié à cette maçonnerie au sud,

8. Il semble qu'une telle ruelle existait aussi à l'est, mais elle était déjà fragmentée en impasses et courettes lors de l'établissement du plan de la fig. 1, dressé avant la Révolution.

9. Andrée CAPGRAS, *Auvillar. Histoire et Patrimoine*, Éd. Gascogne, 2002, p. 193.

10. La liaison avec le mur pignon de la maison voisine n'a pu être vérifiée en raison de l'enduit qui le recouvre.

11. Cette partie s'appuie contre les maçonneries basses du mur nord, elle lui est donc postérieure.



FIG. 5. AUVILLAR : VUE DE LA RUE DES NOBLES, depuis l'est, avant 1922 : au fond, la porte de la Fontaine ; contre elle, à gauche, et de part et d'autre de la rue, maisons médiévales en pans de bois. Seule celle marquée X et sa voisine (masquée) subsistent.  
*Collection particulière.*

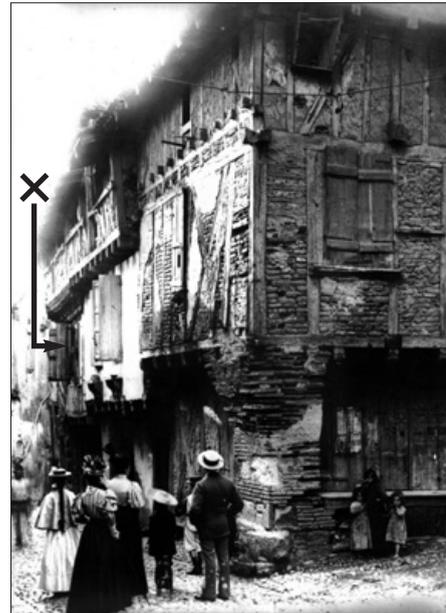


FIG. 6. AUVILLAR : VUE DE L'ENTRÉE DE LA RUE DES NOBLES, depuis l'est, au début du XX<sup>e</sup> siècle. Les deux premières maisons ont été détruites. La maison étudiée est en X. *Collection particulière.*



FIG. 7. MAISON DE LA RUE DES NOBLES, vue de l'élévation nord.  
*Cliché A.-L. Napoléone.*



FIG. 8. MAISON DE LA RUE DES NOBLES, élévation ouest : détail des deux arcs du rez-de-chaussée (en cours de restauration).  
*Cliché A.-L. Napoléone.*



FIG. 9. MAISON DE LA RUE DES NOBLES, vue de d'ensemble de l'élévation ouest. *Cliché A.-L. Napoléone.*

il amorce d'autres ouvertures vers l'avant de la parcelle et vers l'est, dans un mur ayant probablement servi de base au refend de la demeure voisine aujourd'hui détruite. Cette structure, mise en place à la base du mur mitoyen pour permettre la communication entre les niveaux bas des deux demeures, est brusquement interrompue au niveau du plancher de l'étage à partir duquel un autre type de maçonnerie apparaît. Il s'agit d'un appareil faisant alterner deux assises de briques et une épaisse bande de galets liés à la terre, utilisé pour le reste des parties hautes, au-dessus des deux arcs, et constituant la deuxième phase de construction (fig. 9). Ce mur est antérieur à la destruction de la demeure voisine puisque les fenêtres qui l'ouvrent ont visiblement été percées après coup. La troisième phase concerne la partie avant du mur est. Elle est bâtie en briques de récupération et en moellons de calcaire disposés çà et là dans la construction. Cette maçonnerie intègre les ouvertures donnant à l'est et n'apparaît pas sur la photographie du début du XX<sup>e</sup> siècle (fig. 6). Elle a donc été montée au moment de la destruction de la demeure voisine pour soutenir la charpente et épauler la façade sud et ses deux encorbellements.

La façade sud est donc la seule qui donnait à l'origine sur la rue. Elle présente dans son état actuel un rez-de-chaussée maçonné, alors que le premier étage et le comble ouvert ont été élevés en pans de bois (fig. 10). L'observation des parties basses a montré que, comme cela a pu être noté dans de nombreux cas, une maçonnerie a remplacé une structure en bois à ce niveau, sans doute pour apporter une meilleure assise au mur de façade. Cette reprise a été faite en matériaux de remplois : briques cassées, galets et moellons de calcaire, sauf pour les piédroits des ouvertures montés en briques entières et en blocs de calcaire taillés pour recevoir les gonds. La porte et la fenêtre qui ouvrent ce niveau sont simplement couvertes d'un linteau de bois ; leur forme et les caractéristiques de la construction la situeraient sans doute au XVIII<sup>e</sup> ou au XIX<sup>e</sup> siècle. Les demeures à pans de bois de la rue Saint-Pierre à Auvillar ont conservé leur rez-de-chaussée. Ils présentent de puissantes sablières soutenues par de gros piliers de bois définissant la disposition et la taille des baies, à savoir tantôt des portes, tantôt des ouvertures plus larges donnant vraisemblablement sur des boutiques. Ces ouvertures portent un décor mouluré abondant, courant sur le haut des sablières et retombant sur les piliers pour s'arrêter brusquement à mi-hauteur des baies par un retour en angle droit. Ces niveaux étaient donc largement ouverts, les piliers de part et d'autres des ouvertures constituant alors les seuls

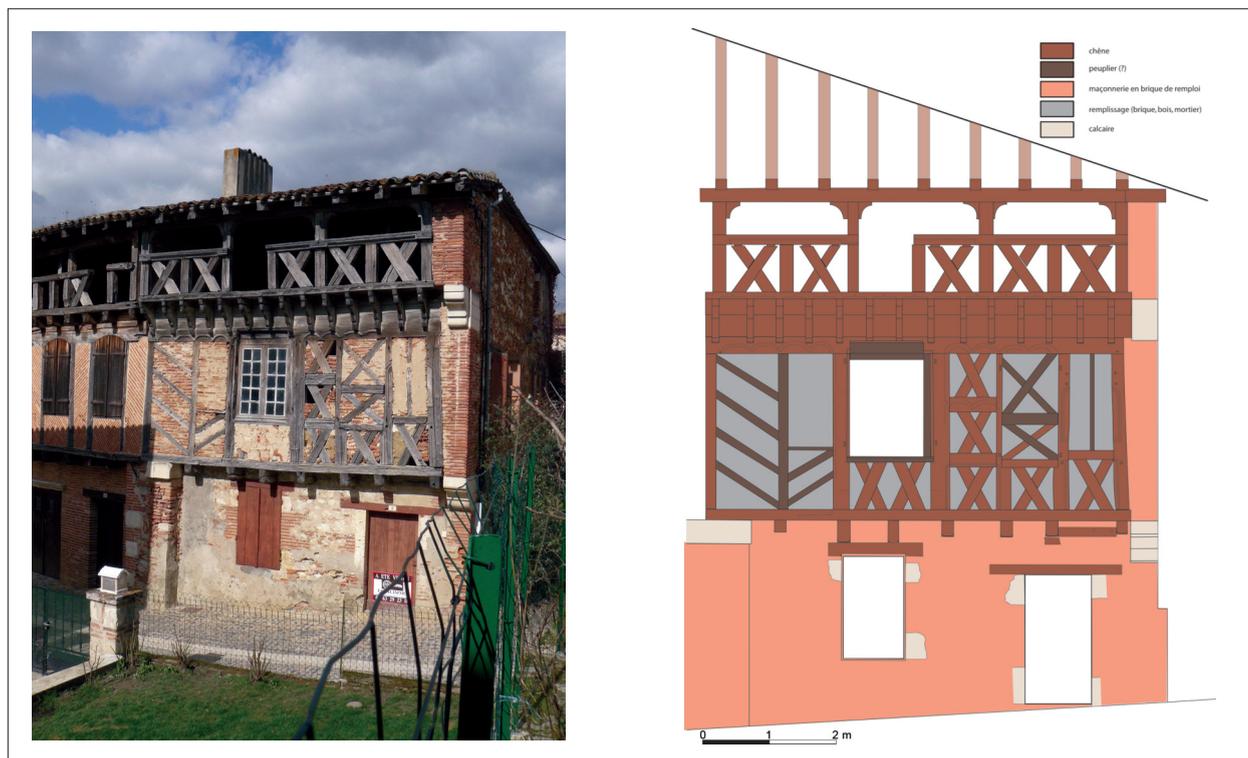


FIG. 10. MAISON DE LA RUE DES NOBLES, façade sud sur la rue, état avant restauration.  
Cliché et DAO, A.-L. Napoléone.

supports du mur de façade. On peut penser que le rez-de-chaussée de la petite maison de la rue des Nobles se présentait de la même façon. Des problèmes de stabilité des fondations perceptibles sur le mur mitoyen ouest ont pu justifier la reprise en maçonnerie de ce niveau ainsi que la construction d'un contrefort à l'extrémité de la façade.

Le premier étage repose sur sept solives en encorbellement accusant un débord d'une trentaine de centimètres. L'irrégularité de la section des poutres laisse penser que certaines ont pu être remplacées, notamment lors de la reprise du rez-de-chaussée. La sablière de faible section, posée dessus, est en deux morceaux assemblés à mi bois entre la première et la seconde solive. Au-dessus, sept poteaux délimitent six panneaux de largeurs inégales. Le bois de chêne a été utilisé pour la construction du pan de bois, mais la présence d'une autre essence – le peuplier sans doute – indique l'emprise d'une campagne opérée au XVIII<sup>e</sup> siècle, touchant également la grande salle qui ouvre ici sur la rue. Cette reprise a entraîné la modification des deux premières travées dont la garniture de chevrons a certainement remplacé trois niveaux de croix de Saint-André. À la même époque, l'ancienne croisée de la troisième travée a été agrandie<sup>12</sup>. À la cinquième, une fenêtre percée dans le pan de bois a été rebouchée lors d'une autre campagne. À la sixième travée enfin, se trouvait une demi-croisée, ou une ouverture simplement recouverte d'un linteau, aujourd'hui obturée. Le plafond à la française établi à l'intérieur, sur deux niveaux de poutres, a imposé la superposition de trois sablières en façade, au-dessous des solives saillantes soulagées par de petits aisseliers qui portent l'encorbellement des combles. À l'instar de quelques demeures conservées dans la région, ces combles sont largement ouverts. La charpente du toit repose de ce côté sur une sablière haute soutenue par quatre piliers et leurs aisseliers. Un garde-corps garni de six croix de Saint-André a été aménagé entre ces poteaux.

L'observation du pan de bois a montré que les pièces sont simplement assemblées à tenon et mortaise et rarement maintenues par des chevilles. Le remplissage est constitué de briques cassées et de petits fragments de moellons liés à la terre. Les différents modules des briques trahissent toutefois des reprises, des recharges voire des renouvellements. Par endroit subsistait un remplissage en torchis. Il n'a pas été possible de définir la nature du remplissage originel.

12. Le tenon de la traverse de l'ancienne croisée scié au droit du tableau gauche est encore visible.



FIG. 11. MAISON DE LA RUE DES NOBLES, façade sud :  
détail de l'encorbellement des combles ou soleilho. Cliché A.-L. Napoléone.

Les pièces du pan de bois ont été ornées de moulures et de décors taillés en réserve, assez bien conservés malgré l'importante usure du bois. Une simple moulure en quart de rond orne l'extrémité des solives du rez-de-chaussée alors que de petits chanfreins amortis en cuiller en rabattent les angles inférieurs. De la même façon, le bout des petites solives qui portent l'encorbellement des combles a été arrondi comme les angles des aisseliers qui les supportent (fig. 11). Au-dessus, la sablière haute est engravée de petites accolades reliant l'extrémité des solives qu'elles surmontent. Au niveau des combles enfin, deux tores séparés par une gorge ont été dégagés sur l'appui du garde-corps des combles entre chaque poteau. Les pièces du pan de bois formant la façade du premier étage ont reçu un décor particulier. De fines moulures taillées en réserve encadrent chaque compartiment étayé d'une croix de Saint-André. Pour les deux registres supérieurs, la moulure forme de petits arcs au-dessus des compartiments alors qu'elle s'arrondit de part et d'autre de l'ouverture de la dernière travée pour amorcer une accolade sur le linteau manquant. Le décor qui encadrait la croisée a disparu en grande partie avec l'élargissement dont elle a fait l'objet et du fait des feuillures taillées dans le bois pour encastrer des volets extérieurs. Les fines moulures largement rabotées lors de ces reprises sont cependant visibles et indiquent que cette travée participait au réseau décoratif incisé sur les poteaux, les entretoises et la sablière de plancher. La croisée avait cependant son propre décor. Outre les moulures taillées très vraisemblablement sur le meneau, la traverse et l'appui, deux motifs de consoles achevaient l'ornementation des piédroits qui se poursuivait bien au-dessous. Ce décor bûché a cependant laissé les traces de ses contours sur la partie basse des poteaux. Peut-on imaginer que cet ornement en léger relief était rehaussé de couleurs ?

L'observation de cette façade et de son décor permet d'envisager une restitution de son premier état qui demeure bien entendu hypothétique notamment pour les parties basses dont l'édifice ne conserve aucun vestige (fig. 12). Cette restitution permet cependant d'évaluer la maîtrise technique de la construction en pans de bois dans la région atteinte en cette fin du XV<sup>e</sup> siècle, au regard des édifices plus anciens et notamment ceux qui sont antérieurs

à la fin de la guerre de Cent ans : la structure en bois a indéniablement gagné en légèreté<sup>13</sup>. On peut constater également l'utilisation désormais systématique de la pièce oblique par le biais de la croix de Saint-André permettant de diviser la façade en panneaux ouvrables qu'aucune écharpe ne vient condamner. Dans l'état actuel de nos connaissances, on peut présumer que cette technique de construction s'est développée dans les régions du nord et du centre de la France avant de se généraliser dans les zones méridionales où d'autres manières de bâtir en pans de bois semblaient être en usage<sup>14</sup>. Cette restitution permet également d'apprécier comment, une fois cette technique maîtrisée, d'élégantes façades sont composées où les croix de Saint-André et les structures d'encorbellement participent largement au décor, en plus de celui qui est associé aux ouvertures, rivalisant peut-être avec les façades maçonnées.

### L'intérieur

Dans son état actuel, la demeure s'élève sur une parcelle de forme approximativement trapézoïdale d'environ 10,50 m sur 7 m pour les plus grandes mesures. Elle comprend deux niveaux et un comble et se divise en deux parties : une partie avant, ouvrant au sud sur la rue, et une partie arrière au nord qui a dû rester aveugle jusqu'à la destruction de la demeure voisine (fig. 13). Celles-ci sont séparées par un pilier au rez-de-chaussée et une cloison à l'étage. À ce second niveau encore, un couloir a été aménagé au milieu de la parcelle permettant de recevoir la dernière volée de l'escalier et de desservir les deux parties de la demeure ; le degré ou l'échelle de meunier qui donnait accès aux combles devait également se tenir là. Malheureusement, seule la partie avant conserve encore des vestiges médiévaux.

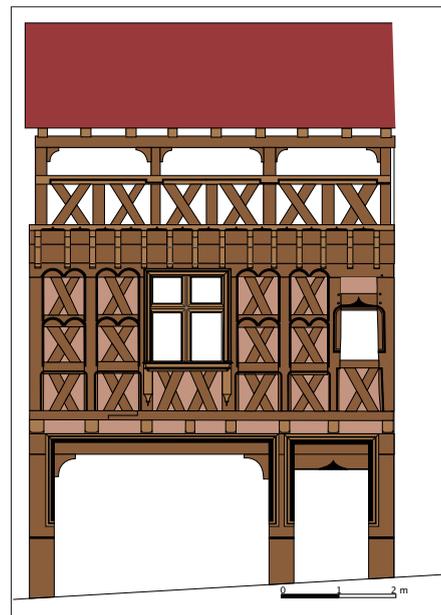


FIG. 12. MAISON DE LA RUE DES NOBLES, hypothèse de restitution de la façade sud. DAO, A.-L. Napoléone.

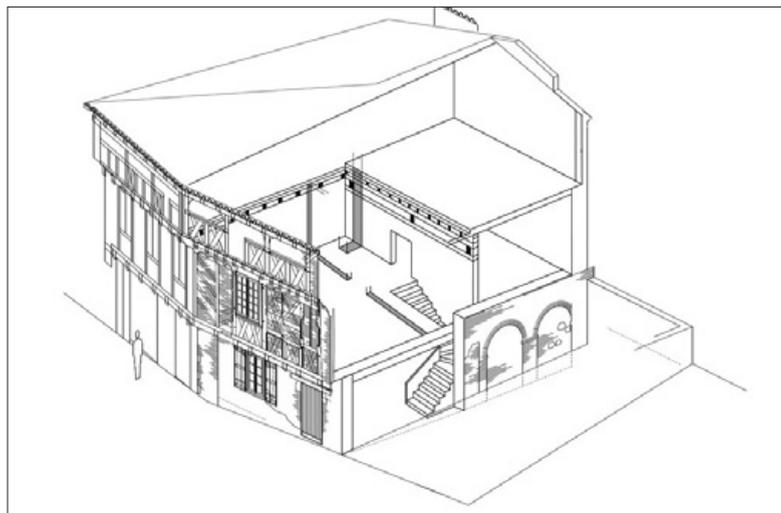


FIG. 13. MAISON DE LA RUE DES NOBLES, croquis axonométrique de l'édifice dans son état actuel. DAO, A.-L. Napoléone, à partir de l'axonométrie de Stéphane Thouin, ACMH.

13. Pour les édifices antérieurs, voir Anne-Laure NAPOLÉONE, « Les demeures médiévales en pans de bois dans le sud-ouest de la France : état de la question » dans *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, numéro hors série, *M.S.A.M.F.*, 2008, p. 113-146.

14. Voir quelques demeures de ce type antérieures à la fin de la guerre de Cent ans dans les régions du nord et du centre de la France, présentées dans le colloque de Tours, Clément ALIX et Frédéric ÉPAUD (dir.), *La construction en pan de bois au Moyen Âge et à la Renaissance, organisé par le Centre d'Études Supérieures de la Renaissance (UMR 6576) et le Laboratoire Archéologie et Territoires (UMR 6173 CITERES) à Tours en mai 2011, Tours-Rennes, 2013.*

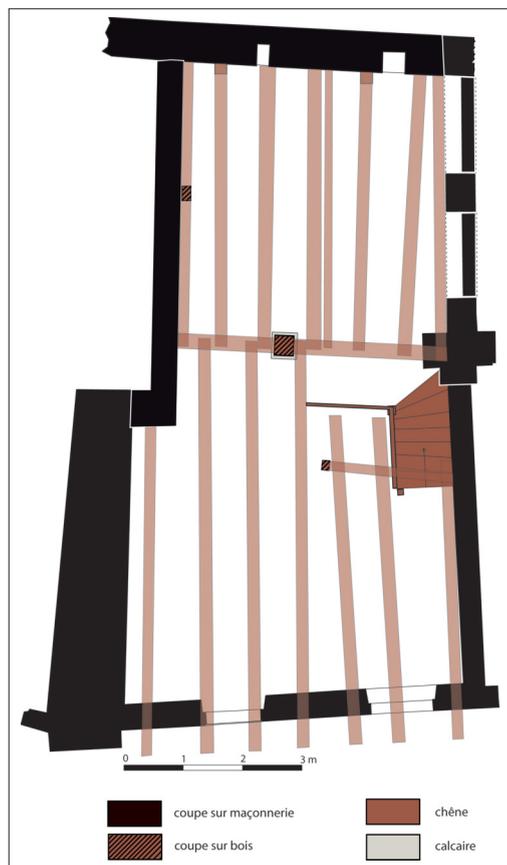


FIG. 14. MAISON DE LA RUE DES NOBLES,  
plan du rez-de-chaussée, avec projection de la poutraison.  
DAO, A.-L. Napoléone.

Le rez-de-chaussée est une pièce longue et sombre que seules viennent éclairer la porte et la fenêtre ouvrant au sud sur la rue (fig. 14). Le pilier qui soutient la sablière basse de la cloison de l'étage matérialise ici cette division transversale de la parcelle. L'analyse archéologique des maçonneries s'est avérée particulièrement complexe à ce niveau où de très nombreuses reprises ont été opérées et qu'aucun mur d'origine n'a pu être repéré avec certitude. Une chronologie relative des maçonneries peut cependant être proposée. La partie la plus ancienne est apparemment le mur du fond. Bâti en brique à la base, il intègre des blocs de molasse et de calcaire dans son élévation ; une niche aujourd'hui obturée et deux niches à luminaire couvertes en bâtière y sont ménagées. Le mur mitoyen ouest, construit en briques et ouvert de deux arcs, s'appuie contre la base de ce mur puis vient s'y harper au-dessus<sup>15</sup>. À l'est, le mur du fond semble se prolonger dans la parcelle voisine, le mur mitoyen venant s'appuyer contre lui. Ce mur de brique est cependant une reprise récente : il se prolonge par un pilier qui monte jusqu'aux combles et sur lequel reposent les principales pièces de la charpente. On peut penser qu'il fait partie des renforts opérés sur le bâtiment pour pallier les problèmes de stabilité survenus au niveau des fondations. Si les réparations réalisées dans ce cadre ne se sont pas effectuées en plusieurs temps, on peut alors placer l'édification de ce mur dans la même campagne que celle du mur de façade. C'est à l'avant de la parcelle que se trouvent plus vraisemblablement les vestiges du mur mitoyen primitif ; on peut noter d'ailleurs qu'il sert d'appui à la maçonnerie précédemment décrite. Malheureusement, son parement est oblitéré par des reprises rendant sa lecture particulièrement difficile. Par ailleurs, il a été épaissi au XVIII<sup>e</sup>

siècle pour soutenir la cheminée et le placard situé au-dessus, et se prolonge au-devant de la façade par un petit contrefort. Cette portion sud du mur mitoyen a donc fait également l'objet de reconstructions. Rappelons enfin que la partie avant du mur ouest a été rebâtie après la destruction de la demeure voisine.

L'observation des parties en bois révèle aussi de nombreuses reprises. L'escalier, à n'en pas douter, a été refait. Son développement en deux volées a nécessité le raccourcissement de deux solives et l'aménagement d'une trémie pour les maintenir. Son installation est à mettre en relation avec celle du couloir, sur lequel il aboutit au niveau supérieur, et de la cloison sud qui le délimite mise en place lors des travaux du XVIII<sup>e</sup> siècle ou plus tard. On peut penser qu'il a remplacé une simple volée droite disposée derrière la porte, éclairée peut-être par le jour décoré d'une accolade, selon un schéma courant au Moyen Âge pour les maisons blocs de ce type. Deux séries de solives couvrent la pièce du rez-de-chaussée : elles prennent appui au centre sur la sablière basse de la cloison de l'étage soutenue par le pilier de bois. Les solives qui couvrent la partie nord de la parcelle sont toutes des remplois. Outre les traces d'utilisations diverses qu'elles portent, elles montrent des sections très irrégulières. Deux d'entre elles ont bénéficié par ailleurs du soutien d'un corbeau de bois dans le mur nord, visiblement disposés après coup. L'aménagement récent de la pièce située au-dessus a pu entraîner la réfection du plancher et de ses supports, en tout état de cause leur authenticité nous paraît peu probable. Côté sud au contraire, une bonne partie des solives semble être restée en place, ce que confirment par ailleurs les résultats des prélèvements dendrochronologiques effectués sur la quatrième et la sixième d'entre elles. Seules paraissent suspectes la seconde et la troisième, de section plus importante, et la dernière qui a dû au moins bouger sinon être remplacée avec la réfection du mur récent contre lequel elle s'appuie.

15. Partie intérieure du mur ouest ; l'élévation extérieure est décrite plus haut.

L'ampleur de la salle du premier étage qui donnait au sud sur la rue correspond à l'actuelle salle augmentée du couloir (fig. 13 et 15). Son extension est donnée par le beau plafond à la française dont les solives débordantes prennent appui sur les sablières hautes de la façade tout en soutenant l'encorbellement des combles ; il repose au nord sur la cloison en pans de bois qui divise la parcelle en deux. Ce plafond a la particularité d'être soutenu par deux niveaux de poutres. Au niveau le plus bas, trois poutres de 20 cm de large et de plus de 6 m de long sont disposées le long des murs latéraux et au centre de la salle et prennent appui sur la façade et sur la cloison au nord. Elles supportent les extrémités des six poutres situées au-dessus qui ont une section de 18 cm environ pour une longueur de 2,50 m. C'est enfin au-dessus de ces poutres que sont posées les quatorze solives d'une section de 15 cm environ (fig. 16). Le plancher situé au-dessus a été changé puisque les joints des lattes ne correspondent plus aux incisions laissées par les couvre-joints sur la face supérieure des solives. Par ailleurs, tous les espaces laissés libres entre les poutres et les solives ont été garnis de *parédals*. Aucune trace de décor n'a été trouvée mais la superposition de différentes couleurs pourrait indiquer qu'il avait été simplement recouvert d'une couche de peinture. Les diverses campagnes de reprises ont occasionné ça et là le sciage de portions de solives : dans le couloir à l'ouest et le long de la cloison moderne pour laisser le passage de l'échelle ou de l'escalier vers les combles et à l'est le long du mur mitoyen pour aménager le placard et la cheminée du XVIII<sup>e</sup> siècle (fig. 15). Dans le couloir encore, mais sans doute plus tardivement, la mise en place du pilier de renfort au-dessus du mur du rez-de-chaussée a occasionné le sciage de deux solives.

Les plafonds à la française ne sont pas rares dans la région, les structures sur deux niveaux de poutres sont cependant peu représentées. Deux exemplaires sont conservés à Figéac. Le plus ancien, dans la salle de l'hôtel de la rue Gambetta, date vraisemblablement du XIV<sup>e</sup> siècle comme la maçonnerie dans laquelle il s'intègre. Le second couvre la salle d'un hôtel du XV<sup>e</sup> siècle situé dans l'impasse de la Monnaie : ici les deux niveaux de poutres sont soulagés par des corbeaux et le plancher a conservé ses couvre-joints (fig. 17). Outre l'aspect esthétique indéniable de ce type de plafond, il s'agit d'une structure solidement étayée prévenant les glissements horizontaux des parois en pans de bois sur lesquels ils reposent. La solidité et la rigidité de ces plafonds sont assurées par des assemblages en queue d'aronde fixant les extrémités des poutres sur les sablières qui les reçoivent et peut-être aussi des solives sur



FIG. 15. MAISON DE LA RUE DES NOBLES, plans du premier étage avec projection de la poutraison du plafond : matériaux et principales phases de construction. DAO, A.-L. Napoléone.

les poutres elles-mêmes. À la maison de la rue des Nobles d'Auvillar, l'affaissement des fondations au niveau du mur de refend, près du pilier de renfort, a légèrement déseboîté une poutre du plafond de la sablière de la cloison, laissant apparaître la queue d'aronde taillée à son extrémité<sup>16</sup> (fig. 18).

La coupe effectuée sur la cloison médiévale divisant la parcelle en deux parties, montre clairement l'affaissement dont a souffert le mur est et les réparations effectuées pour éviter l'effondrement (fig. 19). Ces travaux de renfort n'ont cependant pas permis de redresser l'inclinaison des sablières qui a été rattrapée par l'accumulation de différentes épaisseurs au niveau des planchers. Ainsi, au-dessus de la cloison, le plafond à la française accuse-t-il un dénivelé de 30 cm environ entre ses extrémités est et ouest distants de 5,80 m, alors que les solives s'alignent de façon parfaitement horizontale en façade. Les solives du plancher des combles de la pièce nord sont en revanche de niveau ; elles ont donc été mises en place après les travaux de consolidation (fig. 19). Cet affaissement a peut-être touché plus particulièrement le fond de la parcelle, ce qui expliquerait l'absence de vestiges et les traces d'une réfection totale de cette partie de la maison. Les seuls indices concernant la moitié nord de l'édifice sont donc donnés par la cloison dont les deux faces ont pu être observées. Elle a malheureusement été considérablement reprise à l'est mais conserve une bonne partie de sa structure à l'ouest. On peut y voir trois poteaux de chêne délimitant trois travées : la première est simplement remplie, la seconde est contreventée par une pièce oblique et la troisième était ouverte d'une porte aux piédroits moulurés et garnie d'une petite accolade sur son linteau. Cette jolie porte a été malheureusement agrandie pour recevoir un nouvel encadrement au XVIII<sup>e</sup> siècle. À l'ouest, la cloison est reprise mais le poteau servant de piédroit à la précédente porte conserve sur son autre face des vestiges de moulures identiques indiquant la présence d'une porte jumelle à l'est (fig. 20). Cette disposition induit de fait la division de la partie nord en deux pièces identiques directement accessibles à partir de la salle. La cloison qui partageait cet espace s'accrochait au poteau central constituant le piédroit des deux portes ; des petits trous de chevilles conservés sur sa face nord sont sans doute à mettre en relation avec cet aménagement (fig. 19). Le bon état de conservation de la partie



FIG. 16. MAISON DE LA RUE DES NOBLES, premier étage : détail du plafond à la française avant restauration. Cliché A.-L. Napoléone.

16. Assemblage fréquemment utilisé également pour fixer les sablières entre elles à l'angle d'un édifice ; cf. Raymond QUENEDEY, *Habitation rouennaise. Étude d'histoire de géographie et d'archéologie urbaines*, Rouen, 1929, p. 169-171.



FIG. 17. FIGEAC, HÔTEL DE L'IMPASSE DE LA MONNAIE : détail du plafond de la salle porté sur deux niveaux de poutres. *Cliché Gilles Séraphin.*



FIG. 18. MAISON DE LA RUE DES NOBLES, plafond du premier étage : assemblage en queue d'aronde d'une solive. *Cliché A.-L. Napoléone.*

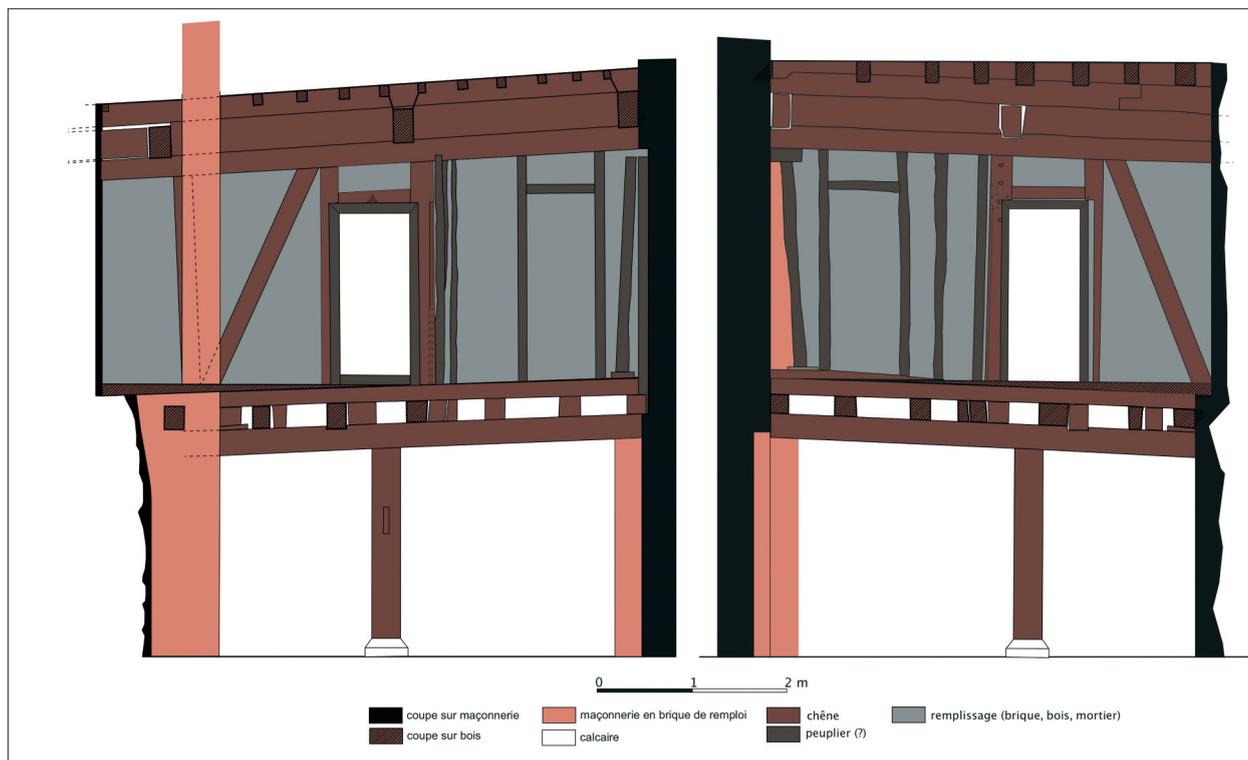


FIG. 19. MAISON DE LA RUE DES NOBLES, coupes sur l'élevation sud et nord de la cloison.  
 DAO, A.-L. Napoléone.

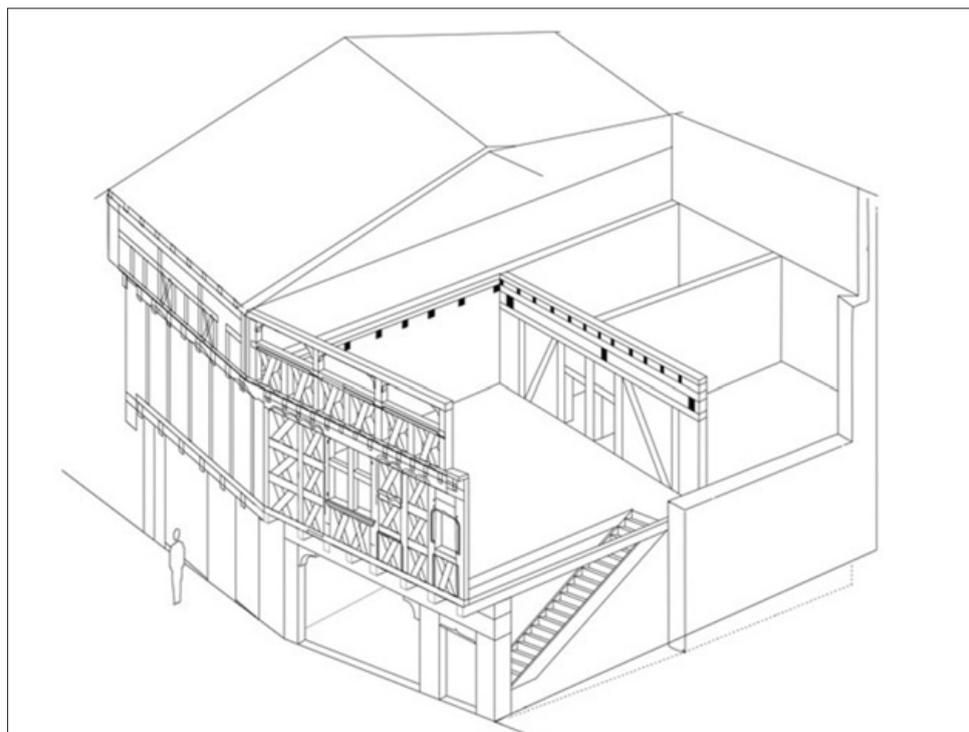


FIG. 20. MAISON DE LA RUE DES NOBLES, croquis axonométrique de l'édifice dans son état du XV<sup>e</sup> siècle.  
 DAO, A.-L. Napoléone, à partir de l'axonométrie de Stéphane Thouin, ACMH.

ouest de la cloison a permis d'observer son remplissage ; il est constitué de fragments de briques noyés dans du mortier, le tout recouvert d'un badigeon crème, lisse et très tassé, caractéristiques que l'on rencontre souvent pour l'enduit médiéval.

Peu d'indices de l'état médiéval sont conservés ailleurs. Les poteaux de la façade montrent les feuillures des différentes ouvertures qui se sont succédé depuis le XV<sup>e</sup> siècle ; celle de la grande croisée a disparu avec les remaniements du XVIII<sup>e</sup> siècle et celle de la petite baie à linteau a visiblement été modifiée.

Dans les combles, seuls le garde-corps et les poteaux contre lesquels ils s'appuient sont restés en place. La charpente d'origine soutenant une toiture à deux pentes, a été modifiée lors de la destruction de la maison voisine pour adopter une disposition à trois pentes. L'observation des pièces de bois permet cependant de constater que la plupart des poutres sont en remploi, provenant pour la plus grande partie de l'ancienne charpente. D'autres bois en revanche proviennent de plafonds comme le montrent de grandes pièces incisées de nombreuses rainures obliques ayant jadis reçu des *parédals*.

### **La datation**

Ayant bénéficié d'une étude complète effectuée dans un contexte particulièrement favorable, la maison de la rue des Nobles à Auvillar a pu s'intégrer à l'ensemble des édifices sélectionnés pour une campagne de dendrochronologie lancée par le Service Régional de l'Inventaire de Midi-Pyrénées. Des échantillons ont donc été collectés sur les bois que l'analyse archéologique avait jugés authentiques, à savoir : les poteaux de la façade, les poutres et solives du plafond à la française, les solives du rez-de-chaussée et les poteaux de la cloison de l'étage. L'analyse des prélèvements effectués sur ces différentes structures a pu mettre en évidence deux campagnes d'abattage : l'automne-hiver 1476-1477 et l'automne-hiver 1478-1479, sans que l'on puisse exclure qu'il y en ait eu d'autres entre les deux<sup>17</sup>. La date la plus récente est donnée par les échantillons provenant de la cloison de l'étage. Malgré l'écart de deux ans avec la première campagne d'abattage, on doit retenir cette date pour la construction de la demeure. La cloison soutient en effet le plafond dont les bois sont le fruit du premier abattage, il paraît difficile de situer sa construction postérieurement. Cet écart ne peut donc s'expliquer que par le stockage des bois, la construction de l'édifice ayant peut-être été préparée sur deux années. Outre la datation qui est de première importance pour la connaissance des demeures à pans de bois de la région, l'analyse archéologique a également servi à la restauration de l'édifice effectuée depuis peu (fig. 21, 22, 23).

### **L'architecture en pans de bois de la Lomagne et de la vallée de la Garonne moyenne**

Le cas d'Auvillar n'est en aucune façon unique et les prospections en cours révèlent un grand nombre de maisons en pans de bois sur le territoire du département de Tarn-et-Garonne et sur ses marges occidentales, notamment en Lomagne et dans la vallée de la Moyenne Garonne, entre Valence d'Agen et Grenade-sur-Garonne. Les seules datations par dendrochronologie, dans le département, concernent deux maisons d'Auvillar et deux maisons de Montricoux<sup>18</sup>. Aussi, à ce jour, les datations se fondent-elles principalement sur des critères morphologiques et plus spécifiquement sur le vocabulaire de la sculpture ornementale ; sans être profuse, celle-ci n'est pas rare. Elle tend à établir que la majorité des maisons repérées ou connues par des documents dateraient du XV<sup>e</sup> et du début du XVI<sup>e</sup> siècle. La plupart présentent en effet des décors relevant du style flamboyant. Pour autant, la prudence s'impose au vu des récents résultats de datation par dendrochronologie à Cahors, qui ont révélé des maisons datant du dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup>.

---

17. Christophe PERRAULT, *Datation par dendrochronologie : maison à pan-de-bois au 2 rue des Nobles à Auvillar (82)*, Programme de dendrochronologie en Midi-Pyrénées 2008-2009, Besançon, mai 2011.

18. Léa GÉRARDIN, « Les maisons en pans de bois de Montricoux (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », dans *Bulletin de la Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne*, t. CXXXVII, 2012, p. 85-100.

19. Cécile FOCK-CHOW-THO, « Cahors. Deux maisons à façades en pans de bois du XIII<sup>e</sup> siècle », *Bulletin monumental*, t. 169, 2011, p. 245-249 (années 1270).



FIG. 21. MAISON DE LA RUE DES NOBLES APRÈS RESTAURATION, façade sud. Cliché P. Garrigou Grandchamp.

En dehors d'Auvillar, les séries de maisons les plus marquantes se trouvent à Réalville, à Montricoux, à Larrazet et à Moissac, dont l'architecture civile médiévale reste encore largement méconnue. Saint-Maurin (Lot-et-Garonne) et Montjoi, juste au nord de la Garonne, Bardigues, Beaumont-de-Lomagne, Castelsarrasin, et Dunes conservent aussi quelques édifices remarquables. En revanche, une fois franchie la Garonne, dès que l'on pénètre plus avant dans le Quercy, les maisons en pans de bois se font plus rares et la construction en pierre domine, de Castelsagrat à Lauzerte, de Montpezat-de-Quercy à Puylaroque, de Caylus à Saint-Antonin et à Bruniquel<sup>20</sup>, comme à Caussade d'ailleurs, où la brique règne presque sans partage. Ce sont donc les terres argilo calcaires de la Lomagne et les vallées, pauvres en bonne pierre à bâtir, qui paraissent les terres d'élection de la construction en pans de bois.

Tout en faisant la part des aléas de la conservation ou de la destruction des tissus urbains bâtis en pans de bois, très importante au moins au XX<sup>e</sup> siècle, il semble que le déterminisme géologique eut donc sa part, aux côtés des événements historiques et des conditions économiques, dans la constitution du paysage ainsi brossé à grands traits. Le constat mérite évidemment des nuances, comme le prouve l'observation de deux agglomérations de la vallée

de l'Aveyron : Montricoux, au débouché des gorges, présente une très nombreuse série de maisons à façades en pans de bois, tout en n'ignorant pas la maçonnerie, facilitée par la présence toute proche de bonnes pierres calcaires. Plus en aval, à Réalville, dominant en revanche les maisons en pans de bois, qui sont parmi les plus belles du département, alors que Caussade – à quelques kilomètres au nord – est toute entière adonnée à la construction en brique.

En tout état de cause, et bien que le corpus rassemblé soit fragmentaire, il est d'ores et déjà possible d'affirmer que les maisons en pans de bois de la fin du Moyen Âge étaient autrefois très nombreuses dans les agglomérations de la Lomagne et des vallées. Un processus de pétrification, en grande partie mené avec des maçonneries en briques, en a fait disparaître un très grand nombre durant les Temps modernes et à l'époque contemporaine : ainsi, sur la place d'Auvillar, des façades en brique des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles ont-elles remplacé presque toutes les façades en pans de bois, alors que beaucoup des murs mitoyens sont encore pour tout ou partie en pans de bois<sup>21</sup>. Vu la rareté des vestiges repérés de murs en pierre (fig. 24) ou en brique dans les constructions civiles auvillaises, on peut estimer que l'essentiel du tissu bâti médiéval, au moins à partir du XV<sup>e</sup> siècle, était constitué de structures en bois<sup>22</sup>. La nature des constructions civiles antérieures reste dans l'ombre.

Pour finir, bien que l'étude des maisons d'Auvillar et de ses environs en soit encore à ses débuts, quelques caractères marquants peuvent néanmoins déjà être mis en exergue.

Dans la plupart de ces édifices, le remplissage des structures portantes, composées de poteaux verticaux

20. Ces trois dernières agglomérations, et Bruniquel surtout, conservent néanmoins des témoins non négligeables d'une mise en œuvre des enveloppes en matériaux mixtes, pierre et bois, dès le XIII<sup>e</sup> ou le XIV<sup>e</sup> siècle.

21. Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, « Les maisons médiévales à pans de bois d'Auvillar et de la Moyenne Garonne », dans *Bulletin de la Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne*, t. CXXXVII, 2012, p. 51-83 et planches couleurs 6 à 9.

22. À ce jour n'ont été repérés à Auvillar que deux pans de mur médiévaux assurément antérieurs au XV<sup>e</sup> siècle : la maison d'angle rue des Nobles / rue la Triperie (cad. 186) conservait une arcade au tracé brisé et une baie barlongue, jusqu'aux travaux conduits dans la décennie 1990, qui ont détruit gratuitement l'arcade ; dans un mur de jardin donnant sur la rue Laspalangues (cad. 207) subsiste une arcade au tracé brisé, en briques très épaisses.



FIG. 22. MAISON DE LA RUE DES NOBLES APRÈS RESTAURATION, façades sud et est. *Cliché P. Garrigou Grandchamp.*

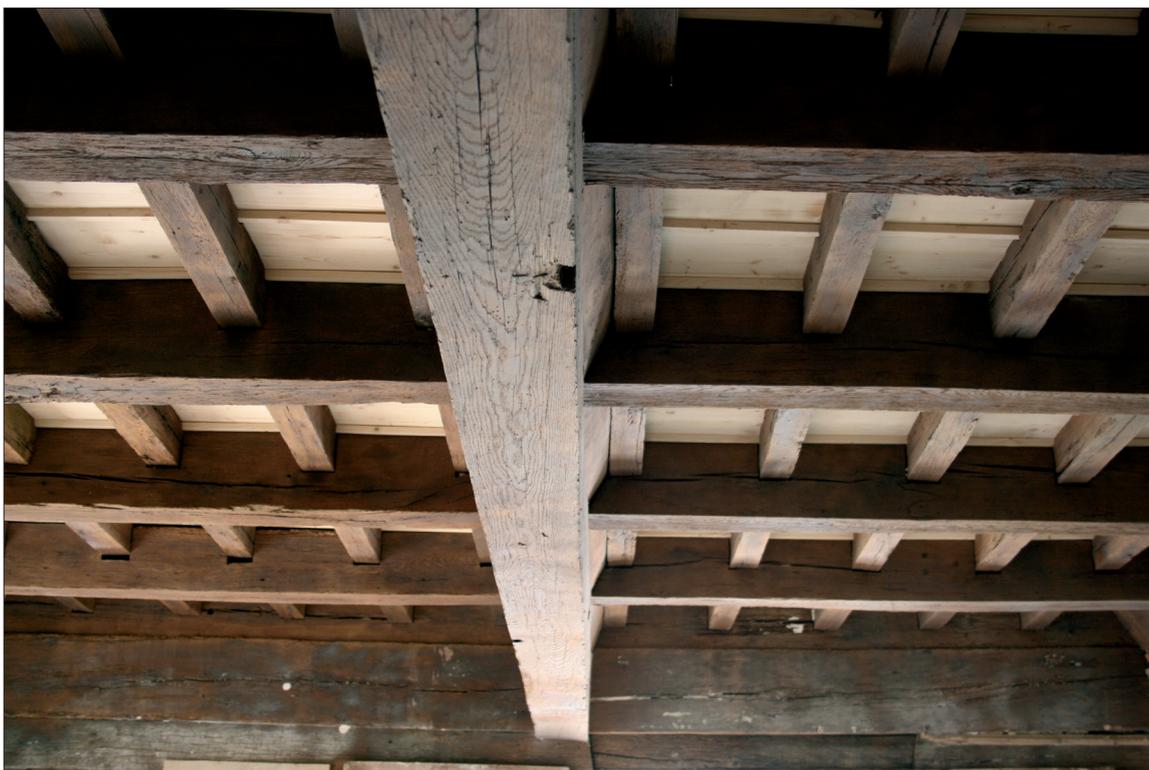


FIG. 23. MAISON DE LA RUE DES NOBLES APRÈS RESTAURATION, plafond à la française. *Cliché P. Garrigou Grandchamp.*



FIG. 24. AUVILLAR : MAISON DES XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> SIÈCLES au rez-de-chaussée en pierre, détruit (cad. 186). Cliché P. Garrigou Grandchamp.

entre des pannes, est en colombages : ce sont des compartiments tendant au carré, meublés de croix de Saint-André ; les modules sont de petites dimensions et créent un effet de trame. Il semblerait que ce parti soit caractéristique du XV<sup>e</sup> siècle et du début du siècle suivant, sans pour autant être exclusif.

Par ailleurs, le vocabulaire décoratif emprunte deux techniques pour les parties sculptées. Soit, comme en façade de la maison étudiée à Auvillar, les motifs sont travaillés dans l'épaisseur des pièces de bois, celles de la structure comme celles des colombages : accolades et arcatures au profil torique voisinent avec des chanfreins, droits ou concaves, le tout animant l'ordonnance d'effets graphiques. Soit, comme en façade de la maison voisine (où le parti se lit surtout en négatif), ou bien sur des façades de maisons de proches agglomérations, comme Montjoi et Saint-Maurin, la composition fait appel à des bois rapportés, fixés sur la structure portante : des pièces minces profilées sont assemblées pour former des encadrements saillants, aux effets plus plastiques.

Quant au sommet des maisons, deux types de structures se partagent le corpus reconnu. Une minorité de maisons a un dernier niveau ouvert, en galerie ou balcon, parfois porté en encorbellement, comme dans la maison étudiée. Cependant, la grande majorité des demeures est directement couverte par un comble, dont les pièces du dernier étage sont séparées par un plafond. Les solives de celui-ci sont fréquemment quelque peu saillantes, enserrées entre la panne supérieure du pan de bois de l'étage et une panne sablière sur laquelle prennent appui les chevrons, partiellement encastrés dans la panne. Quelques maisons montrent un dernier niveau très bas, sous le toit, qui conduit à poser la question soit de l'existence de combles à surcroît, soit d'une surélévation postérieure, destinée à l'aménagement d'une sorte de galetas.

Au total, l'architecture en bois de cette vallée moyenne de la Garonne et de la Lomagne s'avère riche de découvertes, tant par le nombre de maisons conservées que par une certaine variété des techniques et des structures. L'enquête mérite d'être poursuivie, notamment pour développer l'analyse des caractères constructifs, en espérant pouvoir étendre le champ chronologique au fur et à mesure de la multiplication des analyses dendrochronologiques.